

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>m</sup>o)Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon. (3<sup>e</sup>)

---

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union .. . . . . .	9 N.F.	— C.C.P. Lyon 101-98
Etranger .. . . . . .	10 N.F.	
Scolaires .. . . . . .	4,50 N.F.	

---

- STRAHL and E. MARTIN (1888). — Die Entwicklung der Parietalauges bei *Anguis fragilis* und *Lacerta Vivipara* Arsh. (Anat. Entw., pp. 146-161).
- STUDNICKA F. K. (1905). — Die Parietalorgane. In Oppel A. Lehrbuch der vergleichenden mikroskopischen Anatomie der Wirbeltiere. Jena, Fischer, vol. 5, p. 227.
- THIEBLOT L. and H. LE BARS (1955). — La glande pinéale ou épiphyse : anatomie, histologie, physiologie, clinique. Paris, Librairie Maloine, 206 p.
- TILNEY and L. F. WARREN (1919). — The morphology and evolutionary significance of the pineal body. (Amer. Anat. Mem., vol. 9, pp. 1-258).
- YOUNG J. Z. (1935). — The photoreceptors of lampreys. II : The functions of the pineal complex. (Jour. Exp. Biol., vol. 12, pp. 254-270).

## NOUVEAUX LASIOCAMPIDAE DE MADAGASCAR (Lep.)

par P. VIETTE.

Depuis le travail du Professeur Dr E. M. HERING, publié en 1928 (*Mitt. Zool. Mus. Berlin*, 14, pp. 487-499, 2 pl.) les Lasiocampides malgaches n'ont été l'objet d'aucune étude. J'avais confié, en 1952 et en 1955, mes récoltes faites dans cette famille à un éminent spécialiste. Dix années après la remise des premiers matériaux, aucune publication n'ayant vu le jour je me crois autorisé à pouvoir entreprendre l'étude des espèces malgaches récoltées afin de pouvoir les classer en collection, soit à Paris, soit à Tananarive, et satisfaire les demandes de détermination en provenance de la Grande Ile. L'éminent spécialiste voudra bien, je pense, m'en excuser. On regrettera seulement, qu'absorbé par de multiples occupations dues à sa profonde connaissance des différentes familles de Lépidoptères Hétérocères, il n'ait pu effectuer son étude sur les Lasiocampides malgaches ; elle aurait été, en tous points, bien supérieure à ce que j'ai pu faire.

On trouvera donc ici une première série de descriptions des nouveautés. A l'exception d'un cas, je n'ai pas abordé le problème des *Borocera* (s.s.). La position générique est celle tirée des tableaux de détermination des genres publiés par AURIVILLIUS dans le tome 14 de l'ouvrage d'A. SEITZ. Les holotypes et les allotypes se trouvent au Muséum de Paris.

### *Chrysopsyche pauliani* n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Ouest, forêt de Befasy, 45 km au S. de Morondava, 1/10-I-1956 (R. Paulian).

Envergure : 30-32 mm ; longueur des ailes antérieures : 16-17 mm.

Antennes noires, le flagellum dorsalement parsemé d'écailles blanches. Palpes labiaux gris vert olivâtre, avec le troisième article plus clair. Tête gris vert olivâtre, marqué d'un peu de jaune orange sur le front. Patagia, tegulae et thorax de même couleur que la tête, les premiers et surtout les seconds lavés de jaune orange. Abdomen gris vert olivâtre, avec la touffe anale orange. Dessous du corps et pattes gris jaunâtre, la poitrine et les parties latérales du thorax d'un gris plus foncé.

Ailes antérieures de couleur fondamentale vert olivâtre, avec une tache disco-cellulaire blanc jaunâtre et des indications de bandes transversales anté- et postmédiane jaune orange plus ou moins bien visibles. La région du tornus et, chez certains individus, toute la région marginale sont gris clair. Le bord inférieur est de cette dernière couleur. Frange concolore.

Ailes postérieures d'un gris presque uniforme, avec le tiers proximal plus foncé. Une zone jaune orange plus ou moins bien marquée à l'apex de la côte. Marge externe et frange gris foncé.

Dessous des ailes gris, les antérieures largement envahies de noir et les postérieures noires seulement dans la région costale où se trouve une grande tache blanc crème. Une tache discoïdale jaune orange est parfois présente aux ailes antérieures.

MADAGASCAR OUEST.

### **Raphipeza pratti** n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, environs de Perinet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 22-XII-1954 (P. Viette).

Envergure : 24-26 mm ; longueur des ailes antérieures : 11-12 mm.

Antennes recouvertes dorsalement d'écailles blanc jaunâtre. Palpes labiaux jaune ochracé, avec les parties latérales, sauf l'apex, noires. Tête jaune ochracé. Patagia et tegulae fauves, abondamment mouchetés de blanc ; moitié interne des seconds complètement fauves ; à leur apex quelques écailles filiformes noires. Abdomen jaune fauve très clair, avec l'apex de la touffe anale marquée de noir. Dessous du corps et pattes blanc jaunâtre.

Ailes antérieures de couleur fondamentale blanc jaunâtre, avec des bandes et lignes transversales d'un fauve clair. Bandes anté- et postmédiane bien marquées, la seconde intérieurement précédée d'une fine ligne parallèle. Un petit point noir, plus ou moins développé, sur les disco-cellulaires. Extérieurement à la bande postmédiane, les nervures sont finement marquées de noir. Une ombre noirâtre entre R 5 et M 2, comportant une tache mieux marquée. Au-dessous de l'apex, une bande submarginale, festonnée, gris noirâtre. Touffe du bord inférieur de l'aile, avec l'apex des écailles d'un noir brillant. Frange concolore, avec un liséré proximal fauve clair.

Ailes postérieures de même couleur que l'abdomen, mais un peu plus claire, avec une vague indication d'une ligne transversale plus foncée. Zone apicale teintée de gris noirâtre. Frange, comme aux ailes antérieures.

Dessous des quatre ailes blanc jaunâtre, plus foncé dans la moitié proximale, avec une bande transversale interne brun jaunâtre et une série transversale externe de lunules gris noirâtre.

MADAGASCAR EST.

Espèce voisine de *Raphipeza turbata* (Butler) et s'en distinguant, outre la taille plus petite, par l'absence de la large bande transversale médiane d'un brun noir profond aux ailes antérieures.

**Raphipeza perineti** n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, environs de Perinet, forêt d'Analamaoatra, 910 m, 11-III-1955 (P. Viette).

Taille et habitus de l'espèce précédente, mais se distinguant facilement des autres espèces de *Raphipeza* par une couleur fondamentale des ailes antérieures d'un brun ochracé foncé et, surtout, par les ailes postérieures qui sont d'un noir profond, avec les poils et la frange du bord abdominal d'un jaune orange plus ou moins marqué ; les autres parties de la frange sont de la couleur fondamentale des ailes antérieures. Ces dernières présentent une tache discale noire et les nervures finement marquées en noir.

Dessous des ailes gris jaunâtre, avec l'aire costale et une bande post-médiane noires, aux ailes antérieures, et trois bandes transversales médianes gris noirâtre, aux ailes postérieures.

Abdomen brun bronzé à noirâtre, avec la touffe apicale noire.

MADAGASCAR EST.

**Raphipeza turbata orientalis** n. subsp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, environs de Perinet, forêt d'Analamaoatra, 910 m, 18-IV-1955 (P. Viette).

Cette sous-espèce diffère de *R. t. turbata* (Butler) décrit du Centre « Antananarivo » (*Kingdon*), par l'absence complète de la couleur brun rouille aux deux paires d'ailes. Les ailes postérieures sont ici entièrement gris jaunâtre, avec les poils de la moitié proximale plus jaunes et une bande submarginale gris noirâtre. Abdomen sans trace de brun rouille, de la même couleur que les poils des ailes postérieures.

MADAGASCAR EST.

*Lechriolepis pratti* (Kenrick) (1914)

Néallotype : 1 ♀. Madagascar Est, environs de Perinet, forêt d'Analamaoatra, 11-II-1956 (R. Vieu).

La femelle diffère du mâle par une large extension des zones jaune orange au détriment du vert olivâtre, notamment aux ailes postérieures, où la couleur verte a presque entièrement disparu. Aux ailes antérieures, deux zones jaune orange : l'une dans la cellule, l'autre entre la nervure anale et le bord inférieur, absentes chez le mâle. Thorax de même couleur que l'abdomen.

**Lechriolepis ramdimby** n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, district de Midongy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m, 3/7-III-1959 (P. Viette et P. Griveaud).

Cette nouvelle espèce est voisine de *L. pratti* (Kenrick). Elle s'en distingue, outre les caractères indiqués dans le tableau ci-dessous, par la présence d'une tache discale plus ou moins nette, d'un gris jaunâtre, aux ailes antérieures.

1. — Pénis, avec un long bec ventral à l'arrière de l'orifice par

- lequel sort la vesica ; cette dernière est garnie d'un amas de fins et nombreux cornuti ..... *L. pratti*.  
— Pénis, avec le bec ventral à l'arrière de l'orifice par lequel sort la vesica très court ; vesica sans cornuti ..... *L. ramdimby*.

MADAGASCAR CENTRE et EST.

***Lechriolepis fulvipuncta* n. sp.**

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, Italaviana, 6 km N.O. de Fanovana, 730 m, 6-VI-1956 (*P. Griveaud*, 1.727 R).

Envergure : 34-36 mm ; longueur des ailes antérieures : 17-18 mm.

Antennes noires, le flagellum légèrement teinté dorsalement de brun rougeâtre. Palpes labiaux d'un rouge ochracé, avec la partie dorsale des faces latérales saupoudrée de brun. Tête, patagia et tegulae brun rouille, l'apex des tegulae plus jaunâtre. Abdomen dorsalement gris noirâtre. Dessous du corps rouge ochracé, avec l'abdomen plus clair vibrant au jaune ochracé. Pattes de la couleur du thorax, avec les articles des tarses gris noirâtre, légèrement annelés de plus clair.

Ailes antérieures de coloration simple. Elles sont presque unicolores brun rouille, avec la partie proximale plus rougeâtre que l'aire externe ; on passe insensiblement d'une couleur à l'autre. On distingue : (a) entre les racines de R5 et de M3, une tache bien nette jaune orange ; (b) une indication, plus ou moins visible suivant les individus, d'une bande transversale postmédiane régulièrement courbe brune ; enfin (c) une série submarginale de taches blanc bleuté saupoudré de noir, irrégulières et plus ou moins développées suivant les individus. Frange unicolore, plus brune que le fond.

Ailes postérieures brun noirâtre, légèrement plus claires à la base, avec l'aire apicale de la couleur des ailes antérieures. On distingue parfois, dans l'aire costale, un début de bande transversale brune. Frange concolore, jaune orange le long du bord abdominal.

Dessous des ailes antérieures d'un brun légèrement saupoudré de rouille, notamment sur les nervures, avec l'indication de la bande postmédiane et une série (moins développée que sur le dessus) de taches blanc bleuté.

Dessous des ailes postérieures brun rouille, avec deux bandes transversales festonnées, médiane et postmédiane, brunes ; la bande médiane est plus nette que la postmédiane. Une série submarginale de taches blanc bleuté saupoudré de noir. Côte, surtout à la base, blanche.

MADAGASCAR EST.

Par la couleur des ailes antérieures et la présence de la tache jaune orange, cette espèce se distingue facilement de toutes les autres espèces de *Lasiocampides* malgaches récoltées à ce jour.

***Closterothrix goudoti* n. sp.**

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, district d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, 700 m, 30-III-1955 (*P. Viette*).

Envergure : 42-48 mm ; longueur des ailes antérieures : 20-23 mm.

Antennes brun noir, avec le flagellum dorsalement recouvert d'écaillés d'un brun fauve. Palpes labiaux brun jaunâtre. Tête, patagia et tegu-

lae de couleur châtaigne, les derniers latéralement plus jaunâtres. Abdomen également de couleur fondamentale châtaigne, mais plus clair que les tegulae, tirant sur la couleur rouille. Dessous du corps gris jaunâtre. Pattes de même couleur, avec les articles des tarsi gris noirâtre ; les tibias prothoraciques sont nettement plus jaunes.

Ailes antérieures de coloration simple. Elles sont de la même teinte que les tegulae, avec deux fines bandes parallèles et légèrement obliques, anté- et postmédiane, d'un jaune ochracé. Entre ces deux fines bandes, la couleur de l'aile est légèrement plus foncée. Une indication d'une série submarginale de taches gris noirâtre. Frange un peu plus foncée que la couleur fondamentale.

Ailes postérieures de la même couleur que les ailes antérieures, unicolores, avec seulement quelques indications de taches submarginales dans l'aire apicale.

Dessous des ailes postérieures gris jaunâtre, avec une tache discale et deux zones transversales brunes. Indication d'une ligne submarginale festonnée brune. Frange brune.

Dessous des ailes postérieures gris jaunâtre, avec une tache discale brun noir, deux lignes médianes, parallèles, festonnées, brunes, limitées extérieurement d'une couleur plus claire que celle du fond. Une série submarginale de taches brunes contenant, dans leur partie externe, quelques écailles blanc bleuté. Frange brune.

#### MADASCAR EST et CENTRE.

Cette espèce est voisine de *Lechriolepis diabolis* E. M. Hering (1928) (peut-être mieux placée dans le genre *Closterothrix*). Elle en diffère par l'abdomen, la base et le bord abdominal des ailes postérieures qui sont, chez *diabolis*, d'un fauve roux ; les ailes postérieures ne sont pas ainsi unicolores.

#### *Closterothrix insularis* n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, route de Lakato, km 15, Ankasoka, 1.130 m, 1-XII-1956 (P. Griveaud, 1.741 R). — Allotype : 1 ♀. Même localité, même date (P. Griveaud, 1.737 R).

♂. — Envergure : 45 mm ; longueur des ailes antérieures : 22 mm.

Même habitus que l'espèce précédente, avec laquelle d'ailleurs elle cohabite. Elle en diffère par : (a) une teinte générale beaucoup plus gris noirâtre ; (b) les parties latérales de l'abdomen d'un jaune ochracé ; (c) la présence, aux ailes antérieures, d'un petit point discal noir ; (d) les deux fines lignes transversales, aux mêmes ailes, qui ne sont pas parallèles, ces deux lignes étant plus rapprochées au niveau de la nervure anale qu'à la côte ; (e) la ligne postmédiane, qui forme, entre la nervure anale et le bord inférieur des ailes antérieures, un angle dirigé vers l'extérieur ; enfin (f), la partie marginale des ailes antérieures nettement plus claire que la moitié basale.

Ailes postérieures brun noirâtre.

♀. — Envergure : 84 mm ; longueur des ailes antérieures : 47 mm.

D'une coloration plus claire que celle du mâle. L'abdomen est entièrement jaune ochracé et des poils de même couleur se trouvent, dorsalement, à la base des ailes.

Ailes antérieures, avec une tache discale blanc sale. L'espace entre les lignes anté- et postmédiane est plus foncé que le reste de l'aile. Indications d'une bande transversale intérieurement à l'antémédiane et extérieurement à la postmédiane. Traces d'une série submarginale de taches présentant des écailles blanc bleuté du côté externe.

Ailes postérieures nettement anguleuses, à la marge externe, entre R et M 1. De même coloration que les ailes antérieures, avec leurs des- sins s'y continuant.

MADAGASCAR EST.

***Closterothrix nigrosarsata* n. sp.**

Holotype : 1 ♂. Madagascar Ouest, 12 km N.-E. de Sakaraha, réserve forestière de Zombitsy, 11/13-IV-1956 (*P. Griveaud*, 1.808 R).

Envergure : 41 mm ; longueur des ailes antérieures : 20 mm.

Taille et habitus de *Cl. ochlera* E. M. Hering (1928), mais s'en distinguant par de nombreux caractères : (a) la couleur fondamentale est gris jaunâtre abondamment mouchetée de gris noirâtre ; (b) la série submarginale de taches noires des ailes antérieures n'est pas régulièrement courbe, la tache située entre M3 et Cu 1 a est plus externe que les autres taches ; (c) au niveau de la bande antémédiane se trouvent, aux mêmes ailes, deux fines lignes noires, distantes de 2 mm et parallèles, la plus interne est mieux marquée que la plus externe ; (d) ligne post-médiane des ailes antérieures fines, noires, irrégulières et très anguleuses ; (e) ailes postérieures jaunâtres à la base et devenant légèrement rousses vers le disque ; enfin (f), les deux bandes transversales des ailes postérieures sont bien marquées, noires dans l'espace costal, brunes ensuite.

MADAGASCAR OUEST.

***Odontocheilopteryx malagassy* n. sp.**

Holotype : 1 ♂. Madagascar Est, environs de Perinet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 19-IV-1955 (*P. Viette*).

Envergure : 32-38 mm ; longueur des ailes antérieures : 15-18 mm.

Antennes recouvertes dorsalement d'écailles jaune paille et mouchetées de noir ; du côté interne, à la base, une touffe brun à brun noirâtre. Palpes labiaux jaune ochracé, avec les parties latérales mélangées de noir et les parties dorsales et apicales abondamment de blanc. Tête d'un blanc légèrement jaunâtre, avec deux touffes frontales et latérales brunes. Patagia et tegulae de même couleur que la tête, les seconds abondamment parsemés de jaune ochracé. Abdomen gris jaunâtre, avec, dorsalement, deux larges bandes latérales d'un noir bleuté brillant. Dessous du corps et pattes brun noir, fortement mouchetés de gris jaunâtre.

Ailes antérieures de couleur fondamentale gris ou blanc jaunâtre, avec une large zone médiane d'un gris bleuté comprenant une tache discocellulaire blanche. La base de l'aile, jusqu'à la ligne antémédiane et au-dessus de la nervure anale, est gris noir. Ligne antémédiane noire, précédée de petites taches bleutées. Bande postmédiane faite d'une zone de la couleur du fond limitée des deux côtés de brun. Lui fait suite, une ligne zigzagante noire. Les nervures sont finement marquées de noir, cette couleur étant plus nette sur les radiales et M 1. Aire costale plus

foncée que le fond. Avant le bord externe, de vagues lunules grises. Frange concolore, avec un liseré proximal brun jaunâtre. Dents écaillées du bord inférieur, avec des écailles apicales filiformes d'un bleu d'acier.

Ailes postérieures blanc jaunâtre, avec une zone transversale médiane plus ou moins brune. Réduite chez l'holotype, cette bande ou zone transversale brun jaunâtre peut être très grande et envahir l'aile presque toute entière. Frange concolore.

Dessous des ailes blanc jaunâtre, les antérieures largement envahies de noir et les postérieures lavées de noir dans la région costale. Aux deux paires d'ailes, une série marginale de taches à reflets nacrés ; taches mieux marquées aux antérieures. Sur ces dernières ailes, des zones à reflets nacrés dans la région de l'angle inférieur de la cellule.

#### MADAGASCAR EST.

Espèce malgache de ce genre africain, bien caractérisée par la zone médiane d'un gris bleuté.

#### **Odontocheilopteryx meridionalis** n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Sud-Ouest, district de Morombe, station agricole du Bas-Mangoky, III-1955 (A. Robinson).

Envergure : 21-22 mm ; longueur des ailes antérieures : 11 mm.

Espèce voisine de la précédente, mais s'en distinguant par : (a) une taille considérablement plus petite ; (b) une zone proximale, aux ailes antérieures, jaune ochracé, atteignant la tache discale dans la cellule ; (c) la limite externe de la bande médiane d'un gris bleuté régulièrement courbe aux ailes antérieures ; (d) les dents écaillées du bord inférieur des mêmes ailes jaune ochracé ; enfin (e) les ailes postérieures jaune paille, avec une zone transversale plus foncée à peine indiquée ou absente.

#### MADAGASCAR SUD-OUEST.

#### **Schausinna goliath** n. sp.

Holotype : 1 ♂, allotype : 1 ♀. Madagascar Est, district de Migondy du Sud, forêt de Befotaka, 950 m, 3/7-III-1959 (P. Viette et P. Griveaud).

♂. — Envergure : 70-80 mm ; longueur des ailes antérieures : 35-40 mm.

Antennes fauves, dorsalement recouvertes d'écailles gris jaunâtre. Palpes labiaux brun ochracé. Tête de même couleur. Patagia et tegulae de gris jaunâtre clair à gris jaunâtre légèrement rosacé. Abdomen jaune ochracé plus ou moins foncé. Dessous du corps brun ochracé, avec la partie apicale de l'abdomen plus claire. Pattes de même couleur que le thorax mélangée de gris jaunâtre ; articles des tarses recouverts d'écailles appliquées d'un noir bleuté.

Ailes antérieures de la même couleur fondamentale que les patagia et les tegulae. Une tache discale brune se trouve au milieu d'une bande transversale plus foncée que le fond. Les limites interne et externe de cette bande sont sinueuses et irrégulières, la limite externe étant généralement bordée d'une étroite zone plus claire que le fond. Entre M 2

et Cu 1 b, une zone mal définie d'un gris de plomb ; chez certains individus, cette zone gris de plomb est remplacée par une zone de la couleur fondamentale plus foncée. Une série submarginale de taches d'un brun ochracé plus ou moins bien indiquées. Frange de la couleur du fond, mais plus foncée.

Ailes postérieures de la même couleur que les ailes antérieures. Au tiers proximal, une bande transversale sinueuse plus foncée que le fond, suivie d'une bande plus claire. Une bande médiane, à limites mal définies, n'atteignant ni la côte ni le bord abdominal, légèrement grise ou plus foncée que le fond. Une série submarginale de taches continuant celles des ailes antérieures, mais moins bien indiquées. Frange comme aux ailes antérieures.

Dessous des ailes antérieures gris jaunâtre à la côte devenant d'un jaune ochracé dans l'aire externe. Tache discale noire.

Dessous des ailes postérieures, avec l'encoche et les poils-écailles raides de la base de la côte noirs ; au milieu de l'encoche, une tache blanche. Une tache discale noire. Coloration fondamentale comme celle des ailes antérieures, mais avec deux bandes médianes festonnées (ou tout au moins l'indication de ces bandes) et une large zone submarginale brun ochracé clair.

♀. — Envergure : 106 mm ; longueur des ailes antérieures : 58 mm.

Palpes labiaux, tête, patagia et la plus grande partie des tegulae d'un brun chocolat. Abdomen brun légèrement ochracé. Dessous du corps et pattes brun chocolat ; articles des tarses comme chez le mâle.

Ailes antérieures grises, avec de larges zones costales et les bandes transversales d'un brun rouille. Taches submarginales bien indiquées, bordées d'écailles blanc bleuté extérieurement. Tache discale blanc jaunâtre.

Ailes postérieures colorées comme les antérieures, avec les mêmes dessins dans le tiers costal. Seule, la série de taches submarginales se continue par des indications jusqu'à l'angle abdominal.

Dessous des ailes antérieures plus clair que sur le dessus, sans dessins, ni tache discale.

Dessous des ailes postérieures, avec la partie proximale de la côte non encochée, mais montrant, comme chez le mâle, des poils-écailles raides et une bande costale noirs ; à l'extrémité de la bande, une tache blanc jaunâtre. Dessous comme chez le mâle, mais ici toutes les couleurs sont d'un brun rouille plus ou moins foncé.

#### MADAGASCAR EST.

J'avais déjà récolté cette espèce dans le district d'Ifanadiana, environs de Ranomafana, alt. 700 m, en mars 1955, mais alors uniquement des mâles. J'ai choisi comme localité des types la forêt de Befotaka, dans le district de Midongy du Sud, une femelle ayant été capturée dans cette localité. Cette magnifique femelle, seul exemplaire connu de ce sexe, fut récoltée non loin de la nappe de chasse dans une zone d'ombre, pendant une nuit fort pluvieuse et au moment d'une baisse considérable de la pression atmosphérique (dépression cyclonique).

On notera que cette espèce n'a jamais été, jusqu'à ce jour, récoltée dans les localités de la forêt du domaine de l'Est situées au Nord du district d'Ifanadiana. Les deux localités citées ici sont les seules connues.

*Ochanella monticola* n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Centre, massif de l'Ankaratra, forêt d'Ambahona, 1.680 m, 4-VII-1956 (P. Griveaud, 1.729 R).

Envergure : 40 mm ; longueur des ailes antérieures : 22 mm.

Antennes longuement bipectinées, fauves, avec le flagellum recouvert dorsalement d'écaillés brun noirâtre. Palpes labiaux bruns, très légèrement ochracés latéralement du côté externe. Tête, patagia, tegulae et thorax d'un brun noirâtre très légèrement violacé. Abdomen brun rouille foncé, avec la touffe anale plus claire. Poitrine comme le dessus du thorax, le reste du dessous du corps d'un brun rougeâtre.

Ailes antérieures brun jaunâtre clair à reflets brillants, avec la base du bord inférieur brun rouille foncé. Bandes anté- et postmédiane étroites et noires ; elles sont flanquées, la première intérieurement et la seconde extérieurement, d'une indication de bande transversale, parallèle, gris noirâtre ; la bande antémédiane forme un petit angle sous la côte, puis est droite jusqu'à Cu 1 b et courbe entre Cu 1 b et le bord inférieur ; la bande postmédiane est droite, dirigée obliquement, de la côte à M 1 où elle se recourbe presque à angle droit pour gagner le bord inférieur. Un ocelle discal gris noirâtre. Entre les nervures, deux séries de petites taches submarginales noires plus ou moins marquées ; les taches de la série interne se trouvent juste au-dessous des nervures, tandis que les taches de la série externe se trouvent juste au-dessus. Nervures plus claires que le fond. Frange, comme les nervures dans la partie proximale, gris noirâtre dans la partie distale ; frange du bord inférieur teintée de blanc jaunâtre.

Ailes postérieures brun rouille foncé, avec l'indication d'une bande transversale médiane gris noirâtre. Nervures et frange jaune ochracé, la seconde blanc jaunâtre à l'apex.

Dessous des quatre ailes brun rouille, surtout dans la moitié proximale des ailes antérieures, devenant plus jaunâtre vers la marge externe, avec une bande transversale médiane noire. Côte des ailes postérieures finement blanche. Frange des antérieures noire, celle des postérieures blanc jaunâtre.

MADAGASCAR CENTRE.

*Ochanella hova* (Butler) (1882)

Néallotype : 1 ♀. Madagascar Est, route d'Anosibe, km 57, 16-II-1955 (P. Viette).

Envergure : 40 mm ; longueur des ailes antérieures : 20,5 mm.

Plus grande que le mâle, avec les ailes antérieures légèrement plus allongées, mais fondamentalement colorées de la même manière. L'aire du bord inférieur, qui est jaune plus ou moins foncé chez le mâle, est ici de la couleur fondamentale. On distingue une série de taches submarginales brun ochracé, peu marquées chez le mâle. La couleur fondamentale des ailes postérieures est la même dans les deux sexes. Petite tache discal blanc jaunâtre des ailes antérieures présente.

MADAGASCAR CENTRE et EST.

**Ochanella virginalis** n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Ouest, district de Tuléar, forêt près de Manombo, 10/11-IV-1956 (P. Griveaud, 442 R).

Envergure : 25 mm ; longueur des ailes antérieures : 13 mm.

Antennes fauve clair, le flagellum, dorsalement, avec des écailles blanc crème et parsemé de quelques atomes brun violacé. Palpes labiaux jaune ochracé, avec, extérieurement, la partie dorsale brune. Tête blanc crème, avec, en dessous des antennes, le bord des yeux brun. Patagia, tegulae et thorax d'un gris très clair. Abdomen gris jaunâtre lavé de brun rosacé ; touffe apicale blanche. Dessous du corps et pattes gris jaunâtre.

Ailes antérieures d'un blanc brillant, avec les lignes anté- et post-médiane, très fines, lie de vin. Base de l'aile parsemée d'atomes lie de vin. Ligne antémédiane en angle droit au niveau du bord antérieur de la cellule, ensuite légèrement sinueuse. Ligne postmédiane fortement festonnée. Entre ces deux lignes, la surface de l'aile présente des radiations lie de vin et, au niveau du disque et sur la nervure anales, deux petites aires d'un jaune légèrement orangé. Apex de la côte saupoudré d'écailles lie de vin. Ligne submarginale incomplète, noire. Tache gris noirâtre au tornus. Marge externe, avec des écailles lie de vin. Frange blanc jaunâtre à la base, blanche à l'apex.

Ailes postérieures de couleur lie de vin clair dans les deux tiers proximaux, devenant gris clair dans le tiers externe. Nervures et liseré marginal gris jaunâtre. Frange blanche.

Dessous des ailes gris jaunâtre brillant, avec une bande transversale brun roux, plus large et diffuse aux ailes antérieures.

MADAGASCAR OUEST.

**Libethra aurantiaca** n. sp.

Holotype : 1 ♂. Madagascar Ouest, région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m, I-1957 (P. Griveaud).

Envergure : 41-43 mm ; longueur des ailes antérieures : 19,5-20,5 mm.

Antennes fauves, le flagellum dorsalement recouvert d'écailles gris jaunâtre. Palpes labiaux, tête et patagia brun ochracé. Tegulae, thorax et abdomen jaune orange foncé. Dessous du corps gris jaunâtre, avec les pattes jaune orangé.

Ailes antérieures presque unicolores, de même couleur que le thorax et l'abdomen, avec de fines lignes transversales gris ardoise. Une tache de cette dernière couleur à la base de la cellule. Ligne antémédiane, avec trois festons ; mais parallèle à l'axe du corps. Ligne postmédiane anguleuse sous la côte, puis obliquement dirigée vers le bord inférieur ; elle est fortement anguleuse au niveau de chaque nervure. Bande submarginale ne commençant qu'en dessous de R 4, également fortement anguleuse au niveau de chaque nervure et se terminant par une tache gris noirâtre au bord inférieur. Un point discal brun orangé. Frange concolore, légèrement gris ardoise à l'apex.

Ailes postérieures unicolores, d'un jaune orangé plus clair que celui des ailes antérieures. Frange plus jaunâtre que l'aile.

Dessous des quatre ailes jaunâtre, légèrement orangé, brillant, avec

l'aire costale des ailes antérieures, l'aire discale des ailes postérieures et une bande transversale médiane jaune orange.

MADAGASCAR OUEST.

***Libethra ochracea* n. sp.**

Holotype : 1 ♂, Allotype : 1 ♀. Madagascar Ouest, région de l'Ankarafantsika, Ampijoroa, 170 m, I-1957 (P. Griveaud).

♂. — Envergure : 45-50 mm ; longueur des ailes antérieures : 22-24 mm.

Antennes fauve clair, avec le flagellum dorsalement recouvert d'écaillés jaune paille. Palpes labiaux jaune ochracé. Tête, patagia, tegulae, thorax et abdomen jaune paille, le dernier plus clair. Dessous du corps jaune paille brillant ; les pattes de même couleur mais plus foncée.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun ochracé, avec, en dessous de Cu 1 b, de la base de l'aile à la bande postmédiane, une large zone jaune ochracé. Aire marginale plus ou moins garnie d'écaillés gris bleuté. Au milieu de l'aile, une étroite bande longitudinale, à limites imprécises, jaune ochracé, contenant la petite tache discale brun noir. Bandes anté- et postmédiane faites de deux séries parallèles de chevrons, un peu plus foncés que le fond et surtout bien visibles dans la zone jaune ochracé située au-dessous de Cu 1 b. Au-dessus de cette zone jaune ochracé, une aire longitudinale plus ou moins gris noirâtre. Entre les nervures, une série submarginale et une série marginale de taches gris de plomb plus ou moins marquées suivant les individus. Frange gris de plomb, avec un liseré proximal jaune paille.

Ailes postérieures jaune paille, avec une large tache submédiane brune, légèrement brun ochracé sur les bords. Suivant les individus, cette tache s'étend plus ou moins et peut envahir une grande partie de l'aire marginale. Frange jaune paille.

Dessous des ailes jaune paille, teinté de brun ochracé aux ailes antérieures. Une bande transversale diffuse noire. Aire sous-costale des ailes antérieures noire jusqu'à la bande transversale. Indications, aux mêmes ailes, des taches gris de plomb.

♀. — Envergure : 63 mm ; longueur des ailes antérieures : 31 mm.

Coloration générale du mâle, mais envahie de gris foncé, les régions jaune ochracé fortement réduites et les dessins peu individualisés.

MADAGASCAR OUEST.

***Libethra sparsipuncta* n. sp.**

Holotype : 1 ♂. Madagascar Ouest, district d'Antsalova, forêt de l'Antsingy, Andobo, 190 m, II-1957 (P. Griveaud).

Envergure : 33-34 mm, longueur des ailes antérieures : 16 mm.

Antennes fauve clair, avec le flagellum recouvert dorsalement d'écaillés jaune paille et noires. Palpes labiaux jaune ochracé, avec les parties latéro-externes du second article largement noires. Tête, ensemble du thorax et abdomen jaune paille. Pourtour des yeux, sauf dorsalement, noir. Dessous du corps et pattes jaune paille.

Ailes antérieures jaune paille, parsemées de taches noires. Moitié antérieure de la base de l'aile jusqu'à la bande antémédiane, noire. Bandes anté- et postmédiane faites de deux séries parallèles de chevrons

noirs, interrompues au niveau des nervures. Petite tache costale noire. Entre les deux bandes, au-dessous de la cellule, trois ou quatre stries longitudinales, superposées, gris noirâtre. Entre les nervures, une série presque marginale de taches noires. Entre R 4 et M 1, une zone gris noirâtre extérieure à la bande postmédiane. Frange gris jaunâtre.

Ailes postérieures et frange entièrement jaune paille.

Dessous des quatre ailes de même couleur que sur le dessus, avec une bande transversale, médiane, diffuse, noire. Aux ailes antérieures, on distingue en plus, une aire sous-costale noire jusqu'à la bande transversale, une zone noire entre R 4 et M 1 et une série de taches externes noires.

MADAGASCAR OUEST.

***Borocera tamsi* n. sp.**

Holotype : 1 ♂. Madagascar Centre, plateau de l'Imerina, Tananarive, parc de Tsimbazaza, 1.200 m, 7-IX-1951 (*P. Viette*).

Allotype : 1 ♀. Même localité, même récolteur, 6-11-1951.

♂. — Envergure : 29-31 mm ; longueur des ailes antérieures : 14-15 mm.

Antennes bipectinées, fauves, avec le flagellum dorsalement recouvert d'écaillés noires. Palpes labiaux jaune ochracé, avec la partie dorso-latérale externe des deux premiers articles brun ochracé. Tête ventralement jaune ochracé, devenant insensiblement blanc jaunâtre sur le dessus. Dessus du thorax, patagia et tegulae gris clair légèrement parsemé de brun rouille. Abdomen brun rouille, avec la touffe anale plus claire. Dessous du corps et pattes comme le dessus de l'abdomen, ces dernières avec les tarsi noirâtres ; abdomen plus foncé, avec deux bandes latérales gris jaunâtre.

Ailes antérieures de couleur fondamentale brun rouille, avec une ligne antémédiane et une ligne postmédiane, parallèles, anguleuses en dessous de la côte, blanc jaunâtre. Une tache discale plus foncée que le fond. Extérieurement, la couleur brun rouille est limitée par la ligne submarginale festonnée ; l'espace compris entre cette ligne submarginale et la marge externe est gris clair. Frange blanche, légèrement jaunâtre à la base.

Ailes postérieures unicolores, brun rouille. Frange comme aux ailes antérieures, sauf le long du bord abdominal où elle devient brun rouille.

Dessous des quatre ailes de la même couleur que sur le dessus, avec l'espace costal, surtout aux ailes postérieures, blanc jaunâtre. Aire marginale teintée de gris. Frange comme sur le dessus.

Cette espèce est très variable en ce qui concerne la couleur du fond, qui peut aller du brun ochracé (exemplaires clairs) au brun rouille légèrement violacé (exemplaires foncés). Les lignes postmédiane et submarginale sont toujours bien indiquées, la ligne antémédiane et le point discal le sont quelquefois moins.

♀. — Envergure : 34-36 mm ; longueur des ailes antérieures : 16,5-17,5 mm.

Antennes comme chez le mâle, mais avec les pectinations moins longues et brun noir. Palpes labiaux comme chez le mâle. Tête presque entièrement d'un jaune ochracé. Corps dessus et dessous gris jaunâtre, avec la partie antérieure des patagia plus foncée, la poitrine brune et les

pattes prothoraciques et les articles des tarsi des deux autres paires de pattes noirs.

Ailes antérieures gris jaunâtre, de même couleur que le corps, avec une large bande submarginale brun noirâtre. Une petite aire gris noirâtre se trouve à la base de la côte. Tache discal jaune orangé. Indications des deux lignes anté- et postmédiane ; la première en brun jaunâtre de la côte à la nervure anale, la seconde par une ligne vaguement jaune orange, tout au moins dans l'aire costale. Frange concolore.

Ailes postérieures de même couleur fondamentale que les ailes antérieures mais plus grises, avec une bande submarginale gris noirâtre et la cellule largement teintée de gris noirâtre.

Dessous des quatre ailes de même couleur que sur le dessus, avec une bande submarginale gris noirâtre. La moitié proximale des ailes antérieures est teintée de jaune orange et la moitié proximale des ailes postérieures de gris noirâtre.

La couleur du fond est, comme chez le mâle, très variable, allant du blanc sale au gris jaunâtre, avec les dessins, notamment la bande submarginale, souvent peu marqués.

#### MADAGASCAR CENTRE.

C'est cette espèce, qui, selon M. W.H.T. TAMS, a été indiquée comme *Borocera* n. sp. par R. PAULIAN et P. VIETTE (1956, *Mém. Inst. Scient. Madag.*, (E) 6, 1955, p. 260).

Chenilles trouvées sur Mimosa à Tananarive-Ambatobe (Service de l'Agriculture).

#### *Gastropacha malgassica* Kenrick (1914)

Néallotype : 1 ♀. Madagascar Est, environs de Perinet, forêt d'Analamazaotra, 910 m, 18-III-1955 (P. Viette).

Envergure : 68-85 mm ; longueur des ailes : 35-42 mm ; nettement plus grande que le mâle.

Ailes antérieures plus allongées que chez le mâle, avec les mêmes dessins, mais la couleur fondamentale est lie de vin et non brun ochracé. Ailes postérieures plus claires que les ailes antérieures. Tête, thorax en dessous et poitrine d'un gris violacé. Dessous des quatre ailes lie de vin, avec l'aire costale des ailes postérieures gris violacé.

#### MADAGASCAR EST.

J'ai gardé, pour cette espèce, le genre de la description originale, mais il ne pourra être conservé.

(Laboratoire d'Entomologie, Muséum national, Paris)

### DES ESPECES RARES

par L. BERNER (Marseille).

Qu'est-ce qu'un animal ou une plante rares ? C'est une espèce qui se trouve difficilement ou qu'on rencontre peu souvent. En réalité, on ne sait pas la rechercher ou bien la reconnaître ! Le nombre réduit dépend aussi du mode de vie : le type solitaire qui donne l'apparence de la rareté, de même que l'apparition clairsemée. Une autre cause banale est sa localisation en ce sens que la densité de l'espèce au centre de son aire